

AVRIL 2021

Numéro
20

BEAUGENCY

Ma

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE BEAUGENCY

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

DES AJUSTEMENTS DÈS CET ÉTÉ

VACCINATION

L'HOPITAL ET LE CCAS MOBILISÉS

COMMERCE

UNE BOUTIQUE-TEST POUR DYMA-
NISER LE CENTRE-VILLE

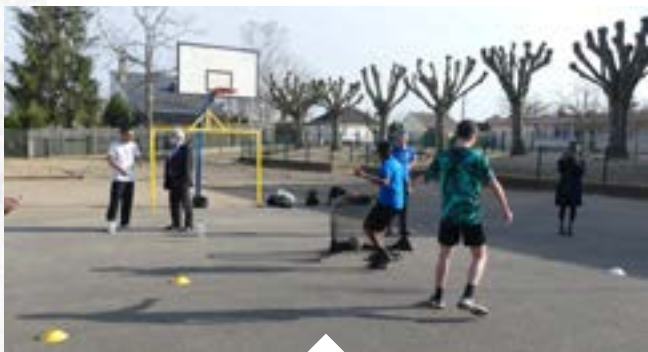
ECOLE PRIVEE

LE FORFAIT COMMUNAL
REVALORISÉ

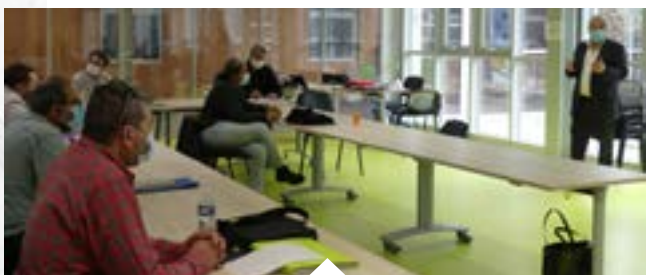
FINANCES

UN BUDGET PRUDENT VOTÉ
À L'UNANIMITÉ

RETOUR EN *images*



5 mars : Pendant les vacances scolaires, le Point Accueil Jeunes (PAJ) accueillait le collectif Foot Freestyle Orléans pour une initiations des jeunes balgentiens.



25 mars : Pendant 2 semaines, l'Agora accueillait l'association La Paëssine pour un stage de remobilisation vers l'emploi. Un des ateliers était animé par le Maire autour de la citoyenneté.



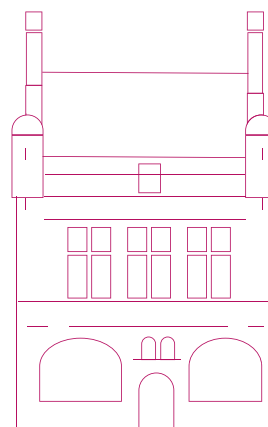
1er avril : Les enfants de l'école des Chaussées ont fêté le carnaval.



22 mars : Dans le cadre de la Journée internationale des Forêts, les enfants de l'école des Chaussées ont planté une haie avec l'aide des gents du Service Espaces Verts et des élus.



26 mars : L'heure de la retraite a sonné pour M. et Mme Duvallet qui tenaient leur commerce de vente et réparation de cycles depuis 43 ans. Au nom de la municipalité, le Maire Jacques Mesas leur a souhaité une heureuse retraite !



SOMMAIRE

ÉDITO	p. 3
FINANCES	p. 4
ÉCONOMIE	p. 6
CADRE DE VIE	p. 9
ÉDUCATION-JEUNESSE	p. 12
CITOYENNETÉ	p. 15
SOLIDARITÉ	p. 16
CULTURE	p. 18
HISTOIRE	p. 20
SÉCURITÉ	p. 21
INFORMATIONS GÉNÉRALES	p. 22
TRIBUNES	p. 23

BEAUGENCY MAG' : MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE BEAUGENCY

Mairie : 20, rue du Change 45190 Beaugency

Tirage : 4 500 exemplaires / Numéro 20

Distribution : Avril 2021

Directeur de la publication : Jacques MESAS

Conception : Service communication de la Ville de Beaugency

Impression : Imprimerie Lebugle - Beaugency

ÉDITO



Chères Balgentiennes Chers Balgentiens,

A nouveau, mes pensées vont vers ceux qui sont impactés par la crise sanitaire. Ce troisième épisode de confinement, même s'il est moins contraignant, continue de nous peser et il nous tarde de nous en sortir. La solution pour sortir de cette crise, vous la connaissez, c'est la vaccination massive. A Beaugency, nous avons la chance d'avoir un hôpital de proximité qui est centre de vaccination. En qualité de Président du Conseil de surveillance de Lour Picou, je veux remercier tous les professionnels de santé, bénévoles, agents et élus qui s'y investissent quotidiennement pour le bien de tous. J'ai pu constater sur place leur dévouement et leur compétence. Tous ces acteurs méritent nos remerciements et notre gratitude.

Le Conseil Municipal du 8 avril a validé le budget 2021. Ce vote à l'unanimité du Conseil est une marque de confiance qui valide notre démarche de transparence. Vous trouverez toutes les explications dans ces pages. Il s'inscrit dans le respect des grandes priorités d'investissement du mandat : travaux de performance énergétique, équipements de sécurité, valorisation de notre patrimoine architectural et naturel, création de pistes cyclables et amélioration de la voirie. Ce budget se veut responsable, prudent, sincère et transparent. Si la santé financière de la commune, qui était déjà fragile avant la crise sanitaire, est aujourd'hui préoccupante, nous agissons. Nous allons faire preuve en 2021 d'une grande prudence et d'une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement. Nos dépenses d'investissement seront limitées cette année, mais ceci permettra de ramener l'encours de la dette sous la barre des 7 millions d'euros dès la fin 2021. Je sais pouvoir m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés et sur une équipe municipale mobilisée chaque jour dans sa tâche au service de l'intérêt général.

Pour avancer, faisons preuve d'optimisme ! Même si la vie communale et notre quotidien sont perturbés, même si je sais les difficultés que rencontrent nombre d'entre vous, je crois en notre capacité collective à surmonter ces épreuves et je considère que c'est le rôle des élus de vous transmettre cet optimisme pour le devenir de notre commune et des projets qui nous animent.

Nous avançons pour notre belle ville de Beaugency !

Jacques MESAS
Maire de Beaugency

UN BUDGET 2021 PRUDENT DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Le conseil municipal a approuvé le 8 avril le budget primitif 2021. C'est un document important qui fixe les priorités d'investissement de l'année et la façon de les financer.

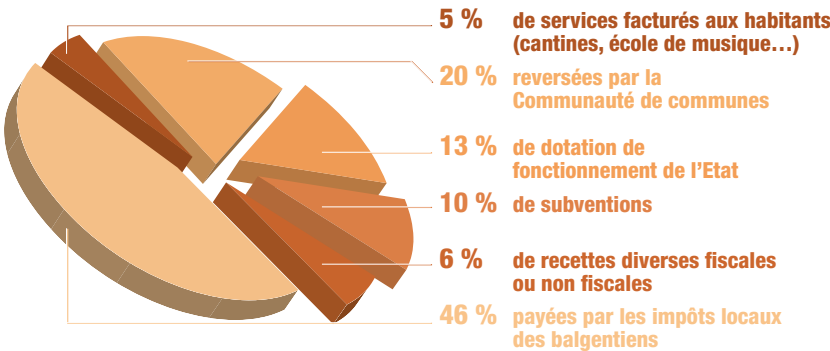
Pour ce premier budget du mandat, les élus ont été prudents dans l'évaluation des recettes de la ville, fortement impactées par la crise sanitaire. Les recettes communales sont attendues en progression de moins de 1 % par rapport à 2020 (9,33 M€ hors reports). Une prévision raisonnable qui doit nous placer à l'abri des mauvaises surprises.

Les charges de fonctionnement ont en revanche une évolution spontanée qu'il faut maîtriser tout en dégagant des moyens suffisants pour adapter les services aux protocoles sanitaires stricts. Il faut aussi soutenir la reprise économique et touristique dès cet été et continuer d'accompagner les associations locales. Au total, les dépenses progressent de façon maîtrisée (+ 1,69 %) en 2021.

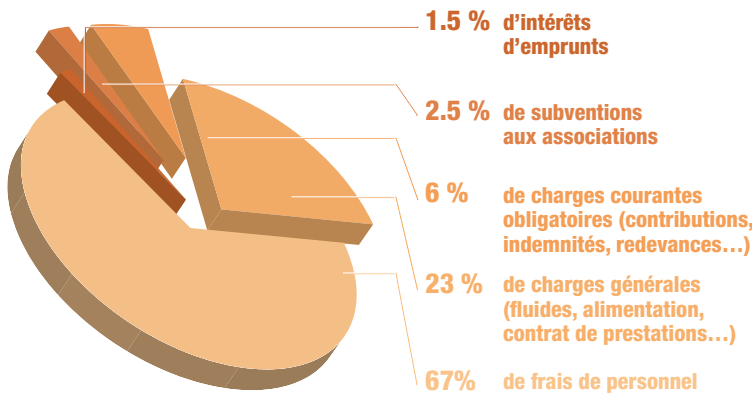
Dans ce contexte, l'autofinancement de la ville marque le pas. Les élus ont donc décidé de modérer le niveau d'investissements (1,3 M€ hors remboursements de la dette) pour permettre à la ville de continuer son désendettement.

FONCTIONNEMENT: NOS RECETTES ET NOS DÉPENSES

↑ Les recettes de fonctionnement : 9 339 851 €



↓ Les dépenses de fonctionnement: 9 106 211 €



LA DETTE PAR HABITANT

Moyenne des communes de 5000 à 10 000 habitants

Ville de Beaugency

Situation au 1er janvier 2020

Prévision fin 2021



897 000 € consacrés au paiement des annuités d'emprunt en 2021

INVESTISSEMENTS: LES PRINCIPAUX PROJETS RETENUS POUR L'ANNEE 2021 (MONTANTS TTC)



Ecoles et Jeunesse

Isoler l'école des Chaussées, améliorer son accessibilité et refaire ses blocs sanitaires (295 000 €)
Renouveler les équipements pour les écoles, crèches et cantines (27 500 €)



Voirie

Créer une piste cyclable Beaugency-Tavers et améliorer l'entrée de ville Ouest (230 000 €)
Entretien et sécuriser la voirie (120 000 €)
Sécuriser les piétons en centre-ville (20 000 €)



Developpement durable

Installer de nouveaux de bacs de collecte enterrés (45 000 €)
Remplacer le chauffage de l'Abbatiale Notre-Dame (50 000 €)
Moderniser l'éclairage public avec plus de lampes à LED (38 000 €)
Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux (15 000 €)
Elaborer d'un plan de gestion durable pour les arbres classés du Mail et des Bords de Loire (21 900 €)



Sports, culture et loisirs

Etudier la rénovation du complexe des Hauts de Lutz (40 000 €)
Installer des défibrillateurs dans tous les locaux sportifs et culturels (25 000 €)
Réparer la toiture du gymnase de Bel air (21 500 €)
Améliorer nos aires de jeux (20 000 €)



Sécurité

Renouveler nos caméras de vidéoprotection (20 000 €)
Doter la Police municipale de nouveaux véhicules (9 000 €)



Divers

Réparer du mur du cimetière (80 000 €)
Poursuivre la modification du Plan local d'urbanisme et de l'AVAP (39 650 €)
Etudier la rénovation de la Maison Thérél (20 000 €)

« MAÎTRISER NOS DÉPENSES ET REPARTIR SUR DES BASES SAINES »

Juanito Garcia est adjoint au maire en charge des Finances, des Ressources humaines et de l'Ethique. Il explique le contexte de préparation du budget 2021 de la ville.



Cette crise a-t-elle fragilisé les finances de Beaugency ?

Il y avait un héritage financier, avec un endettement et un niveau de dépenses élevés pour une commune de notre taille. En 2020, la crise nous a fait perdre plus de 500 000 euros de recettes. Elle nous met dans une zone de vigilance budgétaire dont il faut sortir au plus vite par des décisions fermes et efficaces.

Quelles solutions allez-vous mettre en œuvre ?

Notre priorité est le désendettement rapide de la ville. Nous allons modérer nos investissements en 2021. La dette de la Ville qui dépassait 9,4 M€ en 2018 sera ramenée sous la barre des 7 M€ d'ici la fin de l'année, un niveau acceptable pour une commune de 7 500 habitants qui nous permettra de repartir sur des bases saines. Nous devons aussi rechercher des économies sur le fonctionnement. Des décisions ont déjà été prises, comme le non-remplacement de départs d'agents. Nous allons chercher à optimiser les dépenses et le fonctionnement de chaque service. Nous voulons aussi avancer sur les économies d'énergie dans les bâtiments municipaux.

Pouvez-vous augmenter les recettes de la ville ?

Nous ne voulons pas faire peser le rétablissement de la situation financière sur les ménages et les entreprises. Les impôts n'augmenteront pas en 2021, ils baisseront pour la plupart des habitants avec la réforme de la taxe d'habitation. Nous avons également pris la décision de ne pas revaloriser les tarifs municipaux au 1er janvier 2021 compte tenu de la crise financière qui fragilise les ménages. Comme dans un budget de famille, lorsque les recettes ne sont pas au rendez-vous, on maîtrise ses dépenses. C'est notre priorité. Ensuite, pour que nos recettes augmentent, il faut travailler sur l'attractivité de la ville pour attirer de nouveaux habitants et enrayer la baisse de population qui a rabaissé nos dotations. C'est le cœur de notre stratégie pour Beaugency.

100% TRANSPARENT

Les budgets et comptes administratifs de la ville seront désormais accessibles par tous les habitants sur le site internet de la ville

ZOOM SUR LE CENTRE COMMERCIAL DE GARAMBAULT

Le centre commercial de Garambault est au cœur des attentions de la municipalité qui veut travailler à une revalorisation et une dynamisation du quartier. Nous vous présentons les commerçants qui font vivre aujourd’hui ce quartier. Chaque mardi matin, un marché se tient aussi à Garambault.

PHARMACIE BOYER 02.38.44.94.44



Isabelle et Denis Boyer ont repris la pharmacie il y a 8 ans. Ils délivrent évidemment les médicaments prescrits sur ordonnance mais proposent également de la parapharmacie, du matériel orthopédique, du matériel médical en vente et en location. Ils sont surtout très attachés à la qualité du conseil apporté à leur fidèle clientèle issue de Beaugency et des communes voisines. Ils privilégient l’éducation thérapeutique du patient, notamment au cours d’entretiens pharmaceutiques afin d’offrir une meilleure observance des traitements. Ils cherchent actuellement un préparateur en pharmacie, avis aux candidatures !

Horaires durant le confinement :
Ouvert un lundi sur 3, en alternance avec les pharmacies du centre-ville
Mardi au vendredi 9h à 12h30 / 14h à 19h
Samedi 9h à 12h30 / 14h à 18h

ROYAL BURGER 02.36.47.47.51



Voilà déjà 6 ans que Norredine a ouvert son restaurant le Royal Burger. Son large choix de burgers maison, de sandwiches mais surtout de tacos, la spécialité du restaurant, lui a permis de se faire une réputation bien au-delà du quartier et on y vient de loin pour savourer ses produits de qualité. Le lieu est aussi apprécié des habitués pour son ambiance conviviale et le bon accueil du client. « Ici, on fait comme à la maison » résume le chef.

Lundi au jeudi 11h à 14h30 / 18h à 22h
Vendredi et Samedi 11h à 14h30 / 18h à 23h
Dimanche 18h à 23h
Livraison 7j/7 de 19h à 22h dans un rayon de 15 km autour de Beaugency.

EX-DIA, QUEL AVENIR ?

Le retour d’un commerce alimentaire à Garambault est un objectif de la municipalité, pour répondre au besoin des habitants du nord de la ville mais également pour recréer du lien social dans le quartier. Dès le début du mandat, des discussions ont été rétablies avec les propriétaires du site. Elles permettent à la municipalité de proposer le site à des porteurs de projets. Plusieurs ont été rencontrés depuis neuf mois. Si la crise sanitaire n’a pas permis à ce jour de concrétiser un projet, des échanges se poursuivent. La mairie réfléchit également à un réaménagement global du site pour requalifier le quartier.



VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS BALGENTIENS

LE VRIC A VRAC 09.77.53.98.69



Olivier et Laurence vous accueillent dans leur toute nouvelle boutique « Le Vric à Vrac ». Sensibles à la qualité, le bon et le réemploi, ils voulaient changer de vie et ouvrent leur commerce de vrac. On y trouve une gamme complète de produits alimentaires secs, sucrés ou salés, des semences

bios non stériles pour le potager, des produits d’hygiène corporelle, des produits d’entretien et des cosmétiques rechargeables ainsi que tous les accessoires pour devenir une famille « zéro déchets » (cabas, gourdes, charlottes à plats, éponges lavables...). Au total pas moins de 500 références issues de fournisseurs bio ou locaux. Ils pensent déjà à développer leur activité en proposant du « click and collect » et un service de livraison à domicile.

Ouvert du mardi au samedi - 9h à 13h / 15h à 19h
2 Rue du puis de l’ange - laurence.olivier@levricavrac.fr

AMBERGER 06.48.14.07.50



Ambre et David se sont récemment installés dans notre ville après avoir vécu en Californie. Ils viennent de créer un foodtruck 100 % végétalien ou vegan. Ils y proposent des produits savoureux et notamment des hamburgers végétaux, avec des steaks en protéines de pois. Une expérience bluffante car

on y retrouve tout le plaisir d’un burger traditionnel ! Chez eux, tout est fait maison à partir de produits locaux. Ils alternent des présences à Beaugency et à Paris. Chez nous, ils installent leur camion les mardi, mercredi, vendredi et samedi midi en face du centre aquatique.

Ouvert le mardi, mercredi, vendredi, samedi - 10h à 14h
Face à la piscine

LE RALLYE 02.38.44.51.28



Jean-Pascal et son épouse Jian-Zhen sont les nouveaux propriétaires du Rallye depuis le 10 mars. Ils étaient installés à la Chapelle-Saint-Mesmin où ils exerçaient la même activité. Connaissant Beaugency, ils ont saisi l’opportunité de reprendre ce bar-tabac situé sur un grand axe et avec une clientèle d’habités fidèles. Ils sont très heureux d’avoir choisi notre ville pour sa qualité de vie et son cadre agréable en bord de Loire.

Ouvert du mardi au vendredi - 6h30 à 20h - et les samedi et dimanche - 8h à 20h
2 rue Porte Dieu

TOUT POUR LA FÊTE 02.38.57.84.28



Gladys et Mickaëlle sont deux cousines qui ont décidé de créer leur entreprise ensemble après avoir quitté leur emploi dans la fonction publique.

Dans cette boutique, on retrouve tous les ingrédients pour faire la fête. Elles proposent la location des déguisements et tenues de soirée pour la femme, l’homme et l’enfant. Un espace est spécialement aménagé pour les essayages. Il sera également possible de louer de la décoration, des accessoires, de la vaisselle ou encore des structures gonflables. Elles proposent d’accueillir dans leur local des goûters d’anniversaire pour les enfants et y organisent des ateliers de loisirs créatifs pour petits et grands.

Ouvert du mardi au samedi - 9h à 13h / 15h à 19h
28 Rue de la Cordonnerie - chevallierpeauger@gmail.com

LE FAMILY BAR 02.38.57.84.28



Elodie et Théo sont les nouveaux jeunes propriétaires du bar-tabac de la rue du Pont. Ce couple a beaucoup voyagé, mais gardait des attaches familiales à Beaugency. Depuis le 25 février dernier, ils y ont repris ce bar mais aussi la vente de tabac, le loto et de la restauration rapide en snack. Lors du contexte sanitaire le permettra, ils veulent organiser des soirées à thème les week-ends et la retransmission d’événements sportifs. Ils proposeront aussi des spécialités antillaises à déguster sur place ou en livraison. Enfin, Elodie va proposer un service de réparation d’ordinateurs, tablettes et téléphones dans sa boutique.

Ouvert du lundi au dimanche - 8h30 à 14h / 16h à 19h
Fermé le mardi
11 Rue du pont

UNE BOUTIQUE-TEST POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Pour soutenir sa démarche de reconquête commerciale, la Ville de Beaugency a aménagé un local-test pour simplifier les démarches des créateurs d'entreprises qui souhaitent tester leur activité dans notre commune.

Depuis son élection, la nouvelle municipalité conduite par Jacques Mesas met en place un accompagnement actif de tous les porteurs de projets. Avec le soutien de la Communauté de communes, la ville accompagne les créateurs d'entreprises qui veulent s'installer dans notre ville. Pour y parvenir, la ville s'est dotée d'une boutique-test. L'Ephémère a ouvert le 1er février dernier dans la rue de l'Ours.

Une aide à la création d'entreprises

« Ceci est un coup de pouce important pour certains porteurs de projets qui ont du mal à mener à bien leur installation commerciale et veulent approfondir leur projet ou leur étude de marché, ou pour des personnes qui envisagent une reconversion professionnelle et souhaitent se tester avant de franchir le pas de l'installation » explique Hervé Spaletta, adjoint en charge du développement économique et de l'emploi.

Grâce au montage original de sous-location qui a été mis en place, la ville prend en charge l'ensemble du volet de gestion immobilière, y compris la gestion des fluides, et remet un local « clé en main »,



d'une superficie de 90 m², avec espace de vente et réserve. Il est directement exploitable pour ceux qui veulent s'y installer. Le porteur de projet peut donc démarrer son activité très facilement et pour un coût maîtrisé. « Les loyers perçus couvrent l'ensemble des coûts de fonctionnement » précise l' élu.

Un projet équilibré financièrement

Entre deux porteurs de projet, la boutique accueille également des commerces éphémères. Tupperware, une galerie d'art avec les œuvres du plasticien Eric Fournier, une boutique de mode... Une offre renouvelée régulièrement qui contribue à l'attractivité de Beaugency.

« Nous voulons insuffler une nouvelle dynamique commerciale afin de redonner envie aux porteurs de projets de s'installer à Beaugency. » explique l'adjoint.

LA SEMAINE POUR L'EMPLOI À L'EPHÉMÈRE

Du 23 au 27 mars, l'Ephémère accueillait un point emploi temporaire.

Si le salon prévu au complexe Alain Jarsaillon a été annulé compte tenu du contexte sanitaire, la Ville de Beaugency a souhaité maintenir un point de rencontre entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi de son territoire. Les agents du service Emploi de la Ville ont temporairement quitté leurs locaux à l'Agora pour intégrer l'Ephémère afin de répondre aux besoins des visiteurs et les guider dans leurs démarches de recherche d'emploi. Des entreprises partenaires (Bodin, Mc Donald, Transdev Loiret, Abrapa ..) et des agences d'interim assuraient également des permanences afin de recevoir les personnes en recherche d'emploi. Plusieurs visiteurs sont ressortis avec une date d'entretien d'embauche. Tout au long de la semaine, chacun a pu consulter les offres d'emploi disponibles aux alentours de Beaugency, déposer son CV ou répondre à une annonce.



UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Suite à l'élection municipale, un groupe de travail a été constitué associant élus et services pour examiner les difficultés de l'actuel plan de circulation et proposer des ajustements. Plusieurs pistes seront mises en œuvres dès cet été.

« L'objectif n'est pas de tout chambouler. Nous avons ciblé les points de difficultés et voulons y apporter des solutions » explique le Maire Jacques Mesas.

Protéger les piétons

En centre-ville, il est nécessaire d'améliorer la sécurité des piétons. Dans les rues étroites de la ville médiévale, qui n'ont pas toujours de trottoirs, il faut organiser la cohabitation. Le centre-ville est traversé au quotidien par des centaines d'enfants qui se rendent dans les écoles, collège et lycée du centre-ville, mais également par les balgentiens qui se déplacent dans les commerces ou se rendent au travail.

Une nouvelle signalétique sera mise en place pour sensibiliser les automobilistes et plusieurs aménagements de sécurité vont être réalisés. La piste d'une piétonnisation de la rue de l'Ours est aussi à l'étude. De même la Place Dunois va être réaménagée

en lien avec le château.

Développer les stationnements

Une autre priorité est l'amélioration des capacités de stationnement. Le groupe identifie des lieux pour créer des places supplémentaires aux alentours du centre-ville. Une meilleure communication sur les parkings sera réalisée. « Le parking de la gare par exemple est sous-utilisé le week-end alors qu'il est à moins de 400 mètres de la Place du Martroi » explique le Maire. Une réflexion est aussi engagée sur la Zone bleue pour la rendre plus efficace et mieux adaptée aux besoins.

Sécuriser la sortie de la ville

La sortie de la rue du Pont sur la Nationale a été identifiée comme un point noir. Depuis 2016, elle est devenue la sortie principale du centre-ville conduisant à augmenter fortement le trafic dans la rue du Martroi. Pour permettre de rejoindre

le nord de la ville en toute sécurité, la rue Porte Vendômoise et la rue du Physicien Jacques Charles pourraient retrouver leur sens de circulation antérieur. A plus long terme, le réaménagement du carrefour de la rue du Pont est souhaité.

Les habitants seront consultés à partir du 5 mai sur les propositions retenues par le groupe de travail. Elles pourront être amendées selon les retours et seront ensuite expérimentées dès l'été 2021.



A partir du 5 mai, donnez-nous votre avis !

► **En mairie :** Un dossier explicatif et un registre seront mis à disposition pour apporter vos remarques et suggestions. Des permanences seront organisées les 5, 12 et 22 mai de 9h à 12h pour échanger directement avec un élu sur ces propositions.

► **Sur internet :** L'ensemble des propositions sera mis en ligne sur le site de la mairie dès le 5 mai et vous pourrez envoyer vos remarques et suggestions par email à l'adresse cabinet.maire@ville-beaugency.fr



UN PROJET GLOBAL POUR VÉGÉTALISER LA VILLE

Tout au long de l’hiver, le service espaces verts en lien avec l’adjointe à l’Environnement, Florence Naizot, ont travaillé sur un nouveau plan de gestion des espaces verts pour rendre la ville plus belle et plus durable.

De plus en plus, les objectifs du développement durable sont intégrés dans la gestion des espaces verts. Si Beaugency avait déjà été précurseur sur l’abandon des pesticides, ce sont de nouveaux aspects qui sont aujourd’hui pris en compte : diminution de l’arrosage et adaptation au changement climatique, espèces non-allergène...

Mieux choisir nos plantations

C’est pour intégrer toute cette démarche que le service Espaces verts a travaillé, avec l’arrivée d’un nouveau chef de service, Sylvain Gaudenzi, à l’élaboration d’un « plan de gestion » qui servira de référentiel pour bien choisir, planter et entretenir nos végétaux. Ceci a conduit par exemple à la décision de remplacer les tilleuls de la Place Hyvernaud, déjà malades, pour replanter de nouveaux arbres qui bénéficient désormais d’un système de drainage et d’irrigation pour faciliter leur bonne croissance. Tous les arbres enlevés ont été replantés dans d’autres lieux, notamment au Stade Maurice Dubreuil. Le plan de gestion porte aussi sur de nouvelles méthodes d’égage plus respectueuses des arbres.

Des nouveaux espaces paysagers

Enfin, le projet municipal vise à l’embellissement de la ville par de nouvelles plantations d’arbres qui ont été réalisées à l’Agora ou dans le Parc Thérèse Cherrier. Aux entrées de ville, des prairies fleuries ont été semées et dans le parc Thérél, une gestion différenciée des tontes fera évoluer le paysage et favorisera la biodiversité.

DE NOUVELLES POUBELLES ENTERRÉES EN CENTRE-VILLE

Pour rendre la collecte des déchets plus discrète et remplacer les bacs noirs et jaunes dans le cœur historique de notre ville, la municipalité et la communauté de communes vont installer de nouvelles colonnes enterrées.

Sur le parking du Mail, quatre nouvelles colonnes vont être aménagées pour remplacer les conteneurs existants, libérant ainsi quelques places de stationnement supplémentaires. Un nouveau point de collecte sera créé à l’angle de la rue de la Bretonnerie et de la rue de la Poterie et un second Place Saint-Firmin. Place du 8 mai, une nouvelle colonne sera aménagée. Un courrier d’information a été adressé aux habitants des secteurs concernés.

A terme, ce mode de collecte a vocation à remplacer les bacs jaune et noir sur l’ensemble du cœur de ville. La collecte enterrée répond aux difficultés techniques de ramassage dans les ruelles. De plus, on constate qu’un nombre croissant de riverains ne rentrent plus leur poubelle régulièrement, ce qui nuit en effet au charme du centre historique. Les colonnes enterrées sont à cet égard beaucoup moins encombrantes et plus discrètes et esthétiques.



A BEAUGENCY, LES BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES SONT GRATUITES

Depuis l’automne, la municipalité de Beaugency expérimente la gratuité des bornes de recharge des véhicules électriques. Quatre bornes de recharge de véhicules électriques sont disponibles à Beaugency, pouvant accueillir chacune deux véhicules. Deux bornes sont implantées à l’Agora, une borne est installée sur le parking de la rue Nationale (ancienne station AVIA) et une borne est installée sur le parking 150 places. Tous les totems sont en accès libre et gratuit, aucune carte d’identification ou de paiement n’est nécessaire pour son usage. La mairie après cette expérimentation statuera sur la nécessité de maintenir la gratuité, voire d’élargir les implantations de bornes.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le concours des maisons fleuries qui n’avait pu se tenir 2020 revient en 2021. Pour participer, il est nécessaire de s’inscrire avant le 21 mai !

Beaugency est une ville reconnue pour son fleurissement avec 3 fleurs au classement des Villes et villages fleuris. Ce classement s’appuie sur le travail réalisé au quotidien par le service des espaces verts de la ville, mais aussi sur l’implication de tous les habitants pour embellir nos quartiers.

Chacun, en fleurissant son jardin, son balcon, sa façade ou même son trottoir participe à la beauté de notre ville. Toutes ces initiatives sont encouragées et le concours des maisons fleuries récompense chaque année les balgentiens qui s’investissent dans l’embellissement de la ville. Pas besoin d’être un jardinier expert, ou d’avoir un grand jardin, toute initiative visible de la rue peut être récompensée.



i Inscriptions par mail à services.techniques@ville-beaugency.fr ou par téléphone au 02 38 55 21 25.

FAISONS ATTENTION À NOS COURS D’EAU

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a engagé, en début d’année, une étude diagnostique sur le Rû. Il est important de protéger nos cours d’eau qui ont connu deux épisodes successifs de pollution en début d’année.

rejets et ouvrages divers, espèces invasives... Pour Florence Naizot, adjointe à l’Environnement, « cette étude est importante car elle permet de fonder le programme de travaux conjoints entre la ville et la communauté de communes pour le mandat en cours ».

ou aux abords des cours d’eaux. Les produits liquides doivent être évacués en déchetteries. Jetés dans les caniveaux ou les avaloirs de rue, ils finissent dans la rivière et la polluent.

Deux pollutions en début d’année

Fin janvier, les riverains du parc Thérèse Cherrier ont découvert que l’eau du bassin était laiteuse. Une plainte a été déposée car les opérations de dépollution engagées par la Ville et la Communauté de communes ont coûté plus de 15 000 euros à la collectivité. Une seconde pollution aux hydrocarbures, accidentelle cette fois, a concerné la Mauve quelques semaines plus tard. L’entreprise responsable a été identifiée et prendra en charge les frais. Mais il est important de prévenir toutes ces situations en adoptant les bons gestes.

Mieux informer et sensibiliser

Une démarche va aussi être engagée pour rappeler aux riverains les bonnes pratiques pour le respect et l’entretien des rivières. Pour maintenir le libre écoulement de l’eau toute l’année, il est nécessaire de retirer les arbres et branches tombés dans le cours d’eau et d’anticiper la coupe d’arbres dangereusement penchés. Il faut aussi retirer régulièrement les déchets et autres encombrants du lit du cours d’eau, ne pas déverser des déchets dans



En février, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a mené une étude sur les cours d’eau de son territoire, dont le Rû. Des techniciens ont inspecté la rivière, depuis sa source jusqu’à la Loire, afin de relever les éléments relatifs à son état écologique : végétation, envasement, état des berges, sinuosité,

ECOLE PRIVÉE : LE FORFAIT COMMUNAL ENFIN RÉAJUSTÉ

La loi impose aux villes de contribuer au financement des enfants scolarisés dans les écoles privées. Mais depuis 2006, la ville de Beaugency n'avait plus revalorisé son soutien à l'école Notre-Dame. Celui-ci évoluera dès 2021.

Une nouvelle convention a été validée entre la mairie et l'Organisme de gestion de l'Ecole Notre-Dame. L'adjointe à l'éducation, Cassandra Meunier, indique que la ville contribuera désormais à hauteur du coût réel des élèves concernés, ce qui représente une augmentation de 40% du forfait communal et un effort financier de plus de 20 000 euros dès cette année pour la ville.

LA LANGUE DES SIGNES POUR COMMUNIQUER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La langue des signes constitue une forme de communication non verbale qui peut être utilisée comme moyen d'expression par les enfants qui ne savent pas encore parler. Elle est utilisée depuis plusieurs années dans les multi-accueils de Beaugency.

L'ensemble des agents du service petite enfance de la Ville a suivi, en janvier, une session de formation d'initiation à la pratique de la langue des signes.

Comme l'explique Virginie De Cesco, directrice du multi-accueil Chatons et Diablotins, « la langue des signes est très efficace chez les tout-petits. Elle leur permet d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments, surtout lorsqu'ils ne maîtrisent pas encore le langage oral ». Cette pratique limite souvent la frustration ressentie par les plus jeunes qui ont des difficultés à se faire comprendre. « Le geste est cependant toujours associé à la parole et vient en complément du langage. Ainsi, l'enfant associe plus vite le son qu'il entend avec le geste et la signification. » Pour les plus grands, lorsque le langage

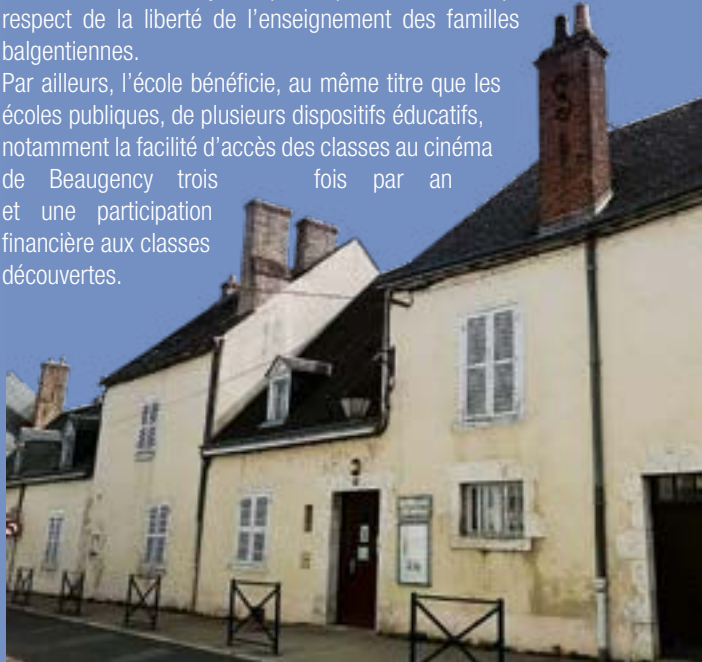
est acquis, les signes sont utilisés pour illustrer les comptines, fréquemment jouées et chantées aux multi-accueils.

Cassandra Meunier, adjointe à l'Enfance, constate que « cette formation répond à une demande collective des agents. Les équipes sont très soucieuses de l'épanouissement et du développement des bébés. Les crèches de Beaugency s'attachent à mettre en œuvre des méthodes innovantes telles que la motricité libre, les pieds nus et la libre circulation. »

Les deux structures de petite enfance accueillent les enfants, à partir de huit semaines jusqu'à leur rentrée à l'école.

i **Inscriptions et renseignements**
au 02.38.44.52.64.

La nouvelle municipalité met fin à un déséquilibre qui privait depuis 2006 l'école des moyens qu'elle pouvait attendre par respect de la liberté de l'enseignement des familles beaugencyennes. Par ailleurs, l'école bénéficie, au même titre que les écoles publiques, de plusieurs dispositifs éducatifs, notamment la facilité d'accès des classes au cinéma de Beaugency trois fois par an et une participation financière aux classes découvertes.



LES CANTINES AU CŒUR DE LA VIGILANCE SANITAIRE

Le temps de la restauration scolaire est au centre des protocoles sanitaires de l'Education Nationale parce que c'est le seul moment de la journée où les élèves enlèvent leur masque. La Ville de Beaugency a dû adapter ses services au fur et à mesure pour garantir la sécurité des enfants.

Depuis **octobre**, le port du masque est obligatoire toute la journée pour les élèves à partir de 6 ans. Ils ne l'enlèvent que pendant le repas.

Fin janvier, pour éviter tout cluster dans une école, l'Etat a édicté un nouveau protocole sanitaire plus strict pour répondre à l'avancée de l'épidémie. A Beaugency, ce nouveau protocole a conduit la ville à stopper la distribution en self pour rétablir un service à table dans les réfectoires des écoles élémentaires.

Arrêt des selfs

« Pour l'encadrement des enfants, il a donc fallu mobiliser une quinzaine de personnes supplémentaires chaque jour » explique Nicolas Blanchard, responsable de la restauration scolaire. Élus et agents municipaux sont venus renforcer les équipes de restauration. Afin de respecter les distances entre les groupes, il a fallu faire déjeuner deux groupes de CM2 dans leur classe.

En **mars**, face à l'évolution de l'épidémie, la Mairie a demandé aux familles dont l'un des parents en avait la possibilité de récupérer leurs enfants sur la pause déjeuner. Avec une réduction d'environ

20 % des effectifs, ceci a permis de continuer à servir des repas chauds tous les jours dans des conditions agréables pour les enfants et de réintégrer les élèves de CM2 dans les réfectoires. Cette solution a été jugée préférable à la distribution de pique-nique froids à cette période de l'année.

Moins d'élèves pour plus de sécurité

Cette organisation a permis de protéger au mieux les enfants et éviter une fermeture de classe ou d'école jusqu'au reconfinement. Si elle a pu générer quelques inquiétudes, elle a été comprise par une majorité de parents. Un accompagnement individuel a été mis en place pour pouvoir répondre au mieux aux situations particulières (intérim, handicap...) et le Maire Jacques Mesas est venu à la rencontre des parents de chaque école pour les remercier de leur mobilisation et échanger avec eux.

Fin avril, après le confinement, « nous pourrions à nouveau accueillir tous les élèves à la cantine. Afin de continuer à respecter les distances sanitaires, une partie d'entre eux mangera en extérieur sous abri. » annonce Cassandra Meunier, l'adjointe à l'Education.



Début janvier, une partie des élèves de CM2 déjeunait dans les salles de classes, faute de place suffisante dans les réfectoires.

FESTI'JEUNES EST DE RETOUR EN 2021 (ON ESPÈRE)



Festi'jeunes est un évènement festif organisé sur 2 journées à destination des jeunes balgentiens de 11 à 17 ans. Piloté par le service Jeunesse et accompagné par le service Police Municipale et le service culturel de la ville, il propose des animations ludiques mais aussi des actions de sensibilisation et de prévention liées aux problématiques des jeunes (sécurité routière, addictions, sexualité...). Sur le Grand mail et aux Puits Manu, les jeunes

des différents quartiers de la Ville se retrouveront autour d'activités ludiques, artistiques et sportives, le tout dans une démarche citoyenne, éducative et préventive. Tous les ateliers sont gratuits. L'évènement qui n'avait pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire est reprogrammé les 25 et 26 juin prochain si le contexte sanitaire l'autorise.

BOURSE AU PERMIS

Du bénévolat pour financer son permis ?
C'est possible.

La Municipalité a mis en place un dispositif d'aide pour les jeunes balgentiens de 17 à 25 ans afin de les aider à financer une partie du coût de leur permis de conduire en échange de services rendus à une association locale. L'action est reconduite en 2021 pour de nouveaux jeunes qui pourront ainsi avoir jusqu'à 400 euros d'aide en échange d'heures de bénévolat.

Pour en bénéficier il faut déposer dès à présent un dossier de candidature auprès du PIJ.

A

LE PIJ GUIDE LES JEUNES VERS LEUR JOB D'ÉTÉ !

Du lundi 26 avril au vendredi 14 mai, l'Agora accueille une exposition « Job d'été et petits boulots », organisée par le Point Info Jeunesse (PIJ)

Cette exposition a pour but d'informer les jeunes sur les jobs d'été en France et à l'étranger et les emplois saisonniers pendant les vacances scolaires : animation auprès des jeunes, travaux agricoles, volontariat et service civique, emploi au pair, temps partiel...

Tous les mercredis, jeudis et vendredis après-midi, le PIJ propose des conseils pour bien démarrer sa recherche, pour la rédaction de CV et lettres de motivation et sur les secteurs qui recrutent. Toutes les clés pour trouver un job cet été !



**Le Point Information Jeunesse est situé à l'Agora, 59 avenue de Vendôme.
Vous pouvez le contacter au 02.38.44.84.45
ou par mail : pij.beaugency@ijcentre.fr**

UNE CHARTE POUR ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Lors du conseil du 18 février, la Ville de Beaugency a approuvé son adhésion officielle à la charte de la participation du public. C'est un document qui pose les bases d'un nouveau mode de fonctionnement démocratique de la ville.



Le nouveau maire, Jacques Mesas, a souhaité depuis son élection insuffler une nouvelle gouvernance pour la ville, avec plus d'écoute des habitants et de dialogue avec la population. L'adhésion à la charte matérialise cette intention et organise cette nouvelle relation.

Les habitants seront ainsi mieux informés et consultés plus régulièrement sur les projets d'aménagement qui les impactent. L'objectif est aussi, sur certains projets, de pouvoir les associer à la conception. Dès 2021, une partie du budget de la ville est réservée pour des projets qui seront propo-

sés par les conseils de quartier.

Dans les prochaines semaines, une consultation débutera sur les propositions d'aménagement du plan de circulation du centre-ville. (voir page 9)

Pour coordonner cette participation, un conseiller municipal a été délégué spécialement « au dialogue et à la transition écologique ». Il s'agit d'Yves Froissart (photo), doyen du conseil municipal et qui a déjà mené ce type de missions dans le cadre de sa vie professionnelle.

Le dialogue a été associé à la transition écologique car la vitalité démocratique est l'un des objectifs du développement durable. Les nouveaux élus souhaitent ainsi enrayer le désintérêt d'une partie croissante des citoyens pour la chose publique, comme on l'a constaté par le taux d'abstention aux dernières élections. Ils veulent aussi favoriser un dialogue serein entre toutes les parties, publiques et privées, concernant les projets d'avenir de notre ville.

BEAU SUCCÈS POUR L'ENQUÊTE SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR

Plus de 500 foyers ont participé à l'enquête en ligne sur les équipements de plein air. L'occasion de constater que les balançoires, qui ont disparu de nos parcs, conservent une place de choix dans le cœur des enfants. A l'école élémentaire des Chaussées, c'est même une classe entière qui a participé au projet, celle de Madame Hardy.

Cassandra Meunier, adjointe à l'Education, et Jérémy Guillon, conseiller municipal délégué aux équipements de plein air, ont présenté les résultats en commission Enfance et Jeunesse au printemps. Au cours de l'année 2021, la priorité sera de mieux sécuriser et conforter les aires existantes, et d'identifier ensuite les lieux d'installation des futures aires dont la réalisation sera étalée au cours des prochaines années.

Avec ce projet, la Ville de Beaugency veut offrir à tous, des bambins aux seniors, des lieux de détente et de rencontre agréables et sûrs.



VACCINATION : L'HÔPITAL DE BEAUGENCY AU SECOURS DE TOUT UN TERRITOIRE

L'accès au vaccin contre le coronavirus est un parcours compliqué. Mais localement, les collectivités locales et l'Hôpital travaillent en étroite collaboration pour faciliter le bon déroulement des vaccinations.

L'ouverture d'un centre de vaccination à Beaugency ne fut pas sans difficulté. C'est parce que notre ville a la chance d'avoir un hôpital qu'elle a été retenue. Mais si l'Etat a accepté mi-janvier cette ouverture pour la vaccination des professionnels de santé, celle pour les personnes de plus de 75 ans a été l'objet d'âpres discussions avec la Préfecture et l'Agence régionale de Santé. Nous pouvons remercier Pauline Martin, présidente de la Communauté de communes, et Stéphanie Rist, notre députée, qui ont très activement soutenu cette ouverture auprès des services de l'Etat, finalement réalisée mi-février.

Un service de transport pour les aînés peu mobiles

Avoir un rendez-vous fut la deuxième bataille. Dès le 8 février, plus de 5 000 personnes âgées de la communauté de

communes, sans compter ceux du Loir-et-Cher voisin et parfois d'au-delà ont sollicité des rendez-vous à Beaugency quand l'hôpital ne recevait qu'entre 150 et 400 doses par semaine. Devant la saturation rapide de la plateforme nationale, les demandes sont vite arrivées dans les mairies.

La Ville de Beaugency a accompagné en priorité les personnes les plus âgées et dépendantes. Plus de 500 appels ont été passés en quelques jours par nos agents pour identifier les aînés balgentiens qui avaient besoin d'une aide pour le transport pour se rendre à l'Hôpital. Dès le 18 février, la Ville assurait leur transport plusieurs fois par semaine grâce à ses deux minibus conduits par des agents communaux et par Agnès Collard, conseillère déléguée aux liens intergénérationnels.

Une liste d'attente gérée par le CCAS

A partir de début mars, l'augmentation du nombre de doses a permis au CCAS de créer une liste d'attente pour les inscriptions à Lour Picou sans passer par la plateforme nationale.

Aujourd'hui, entre 700 et 1000 personnes sont vaccinées chaque semaine à Beaugency. Le dispositif est arrivé à un fonctionnement efficace grâce aux équipes de l'Hôpital, du CCAS de Beaugency et de la Communauté de communes qui travaillent ensemble pour faire fonctionner ce centre de vaccination. Le Lions Club de Beaugency Val de Loire est aussi présent chaque jour pour accompagner l'accueil sur le site, relayé le week-end par des élus volontaires. Un grand merci à tous ces intervenants !



COMMENT AVOIR UN RENDEZ-VOUS À BEAUGENCY ?

Face aux difficultés d'inscription via la plateforme nationale téléphonique ou Doctolib, le CCAS gère désormais une liste d'attente pour les balgentiens. Elle s'ouvre progressivement en fonction des tranches d'âge décidées par le gouvernement.

Pour vous inscrire, contactez le 02 38 46 91 34.

Jacques Mesas a accompagné la députée Stéphanie Rist pour constater le fonctionnement sur le terrain.

LA RÉSIDENCE DES BELETTES SE MOBILISE POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS SES RÉSIDENTS

VOTRE APPARTEMENT AUX BELETTES ?

La résidence est composée de 63 appartements de 50 m² composés d'une cuisine aménagée, pièce de vie, salles de bain et pièce annexe, et tous équipés d'un balcon, d'un système d'alerte et du Wifi gratuit. Ils sont tous conçus pour accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie de leur locataire. La résidence dispose d'ascenseurs et d'espaces collectifs pour des activités en groupe. Un service de restauration traditionnelle facultatif est proposé le midi et le soir chaque jour. Des animations gratuites sont proposées toute la semaine et les résidents bénéficient d'un service gratuit de transport vers le centre-ville.

Pour tous renseignements ou pour vous inscrire sur la liste d'attente contactez l'équipe au 02 38 44 01 17.



Au cours de l'année écoulée, la Résidence les Belettes a vu son fonctionnement modifié pour s'adapter aux conditions sanitaires. Si la santé des résidents demeure une priorité, la bonne humeur continue grâce à l'implication de toute l'équipe.

Dans cette résidence gérée par le CCAS de la Ville de Beaugency, les habitants profitent pendant le confinement d'espaces partagés et d'activités collectives qui favorisent le lien social. Cette vie en collectivité qui permet de ne pas se sentir isolé. Elle nécessite cependant que les gestes barrières soient respectés scrupuleusement. Les visites familiales et les animations collectives ont ainsi pu être maintenues pour tous les résidents mais avec un protocole sanitaire bien défini.

Grâce à toutes ces précautions, aucun cas de COVID n'a été déclaré à ce jour parmi les résidents. L'ensemble des résidents qui le souhaitent ont pu être vaccinés en bénéficiant d'un transport jusqu'à l'Hôpital de Beaugency.

Animations et cuisine traditionnelle

Le personnel de la résidence œuvre chaque jour pour apporter un quotidien agréable aux résidents des Belettes. Si les sorties sont moins nombreuses en période de crise sanitaire, elles continuent néanmoins d'être organisées et les résidents bénéficient

toujours d'un service de transport pour aller faire leurs achats du quotidien.

Les résidents profitent aussi de la restauration traditionnelle, un petit plaisir apprécié pendant cette période sanitaire. Ceci demeure un service facultatif, chaque appartement disposant d'une cuisine indépendante.

Des intervenants variés et de qualité

Les Belettes continuent de recevoir des intervenants extérieurs. Des membres du jardin pédagogique de Vézenne, de Lailly-en-Val, viennent pour animer des séances d'hortithérapie autour du jardin et de la nature. La résidence a accueilli aussi des ateliers de dessin avec la plasticienne Marie-France Hurbault, des activités de chant avec la professeure de l'école municipale de musique Céline Rocher ou encore des cours de gymnastique avec Pascale Boulay. Tous les jeudis, des ateliers sur la prévention des chutes sont organisés avec l'association Siel Bleu.



SALON DU LIVRE 2021 : UNE ÉDITION PAS COMME LES AUTRES

Le 36e salon du livre jeunesse a bien eu lieu, même si le contexte sanitaire n'a pas permis la tenue de toutes les activités prévues. Le prix Jacques Asklund a été décerné cette année à Maryvonne Rippert.

Dans un contexte incertain, l'association Val de Lire et ses partenaires ont dû revisiter le Salon du Livre pour que la littérature jeunesse continue d'aller à la rencontre de son public dans le respect des règles sanitaires.

Une journée professionnelle

Le 17 mars, la traditionnelle journée professionnelle qui réunit des bibliothécaires, enseignants, professionnels du livre jeunesse se tenait au Puits Manu. Seule une

trentaine de participants étaient physiquement présents dans le théâtre. Une soixantaine d'autres professionnels suivait ces échanges à distance en visioconférence.

Quelques auteurs et illustrateurs ont pu maintenir leur intervention dans les écoles avant le reconfinement. Enfin, si la fermeture de l'Eglise Saint-Etienne a empê-

ché de découvrir l'exposition consacrée à Christian Voltz, l'invité d'honneur du salon, une exposition offrait à découvrir ses plus belles affiches d'albums dans les rues de Beaugency. D'autres expositions ont également eu lieu à la médiathèque de Beaugency, à l'Agora et dans les bibliothèques de plusieurs communes alentours.



LE PRIX JACQUES ASKLUND DÉCERNÉ À MARYVONNE RIPPERT

Le prix Jacques Asklund récompense chaque année un roman jeunesse pour la qualité de son intrigue. Il est attribué par le vote d'élèves des écoles locales. 10 établissements scolaires participaient en 2021 dont trois écoles élémentaires de Beaugency (Les Chaussées, le Mail, Notre -Dame) et des classes des collèges Robert Goupil et de la Maitrise Notre Dame. Jacques Mesas, Maire, et Céline Savaux, adjointe à la Culture, assistaient le 17 mars au dépouillement avec une classe de 6ème au collège Robert Goupil.

Le livre « Mon cher correspondant » de Maryvonne Rippert a remporté le Prix Jacques Asklund 2021. Il raconte l'histoire d'une jeune écolière française et de son correspondant libanais. Ensemble, ils vont chercher à retrouver la maman de Nour, une Syrienne qui a fui son pays en guerre.



JUSTAUCORPS, LE 1ER ROMAN D'AUDREY GAILLARD PUBLIÉ

Audrey Gaillard est bien connue des balgentiens car elle coordonne depuis 2011 les projets de l'association Val de Lire, dont le Salon du livre de Beaugency. Elle était l'auteur de Ventre vide, un recueil de nouvelles paru en 2014. Pour son premier roman, Justaucorps, elle a attiré l'oeil de la prestigieuse maison d'éditions du Seuil dans la collection Fictions et Cie à laquelle collaborent de belles plumes.

Son ouvrage décrit les premières expériences d'une jeune fille de seize ans avec son professeur deux fois plus âgés, et l'écriture progressive du glissement de l'exaltation au dégoût de cette relation emporte le lecteur.

Ces livres sont à découvrir à la Librairie Le Chat qui Dort, place du Petit Marché.

LE PUIITS MANU ACCUEILLE DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Si le théâtre ne peut pas accueillir de public, plusieurs artistes y continuent néanmoins leur travail de création en prévision de jours meilleurs.

Pendant cette pause forcée du théâtre, les compagnies locales Jeux de Vilains, Les Fous de Bassan ou encore Krizo Théâtre, ont investi le Puits-Manu pour peaufiner, essayer, expérimenter de nouveaux projets, avant la rencontre avec le public lorsque les conditions sanitaires le permettront. Les équipes du service culturel de la ville continuent de les accompagner et espère pouvoir programmer au plus vite leurs créations dans notre ville.

Outre les compagnies théâtrales, Aymeric Vergnon d'Alançon est venu en résidence dans le cadre des rencontres « ARDELIM » organisées avec l'association Valimage. Photographe et vidéaste, il a arpenté le territoire de Beaugency, s'est imprégné de sa géographie, de sa population et de son histoire pour composer un travail original qui aurait du être exposé à l'Eglise Saint-Etienne. En raison du troisième confinement, ses contes et histoires imaginaires de Beaugency seront diffusés via un cahier diffusé gratuitement sur le territoire et par des vidéos consultables en ligne sur le site de la ville et de l'association Valimage.

Les compagnies loiretaines La Rêveuse et Jeux de Vilains ont mis au point un spectacle de théâtre d'ombres pour adapter le conte d'Andersen "Le Rossignol et l'Empereur de Chine" ▶



3 LIEUES DE CULTURE

Sous l'impulsion de Céline Savaux, nouvelle adjointe à la culture, des échanges réguliers ont été mis en place entre les communes de Beaugency, Baule et Meung-sur-Loire pour créer une nouvelle coopération culturelle de territoire.

Si chacune des trois communes dispose déjà de son identité culturelle propre, ce travail collaboratif doit permettre de partager des expériences, de mettre en commun des solutions et des outils pour faire rayonner nos différentes activités culturelles.

Une entraide entre les villes

Des premières idées sont nées de ces rencontres entre les services culturels des trois villes. Un annuaire des acteurs culturels du territoire est en cours d'élaboration pour mettre en avant les professionnels de la culture de nos communes et partager des ressources.

Cet été, un document d'information com-

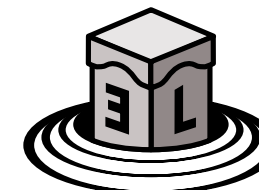
mun invitera les habitants à se déplacer sur le territoire pour découvrir la diversité des manifestations proposées. Une coopération qui doit contribuer à élargir le public de nos événements culturels respectifs et serrer les liens entre nos communes.

3 lieues, un label de qualité

La coopération s'est dotée d'une identité commune intitulée « 3 lieues de Culture ». Ce « label » identifiera les plus belles manifestations culturelles du territoire qui valent le détour, pour les habitants locaux comme les touristes.

La référence à cette unité de distance historique souligne la proximité qui unit les

Baule
Beaugency
Meung/loire



3 LIEUES
DE CULTURE

trois villes. Ces « 3 lieues » ont vocation à s'étendre ensuite plus largement à l'échelle de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, pour mettre en avant la vitalité culturelle de nos petites villes au service de tout un territoire.

Nul doute que de beaux projets naîtront de ce partenariat renforcé entre nos communes, pour faire rayonner la culture et offrir à nos habitants des manifestations riches et diversifiées, accessibles à tous les publics. Dès cet été, suivez le logo, vous ne serez pas déçus.

L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER À BEAUGENCY

Les premières lignes de chemins de fer sont apparues en France au début du XIX^{ème} siècle. A Beaugency, c'est en 1846 que le train arrive et qu'apparaît le viaduc qui marque définitivement notre paysage. En 2021, la gare de Beaugency plus de 330 000 voyageurs par an.

Le 7 avril 1843, le Ministre des Travaux publics a approuvé la construction du chemin de fer d'Orléans à Tours, passant par « la vallée de Beaugency et de Tavers ». Ce projet impliquait la construction d'un viaduc à Beaugency. De nombreuses terres viticoles ont donc fait l'objet d'une expropriation. En 1845, le projet de gare de stationnement à Beaugency vit le jour. L'année suivante, la compagnie de chemin de fer d'Orléans à Bordeaux inaugurerait la ligne de chemin de fer Orléans-Tours. Une cérémonie a été organisée le 26 mars 1846 à Orléans avec pour invités d'honneur le prince Louis d'Orléans, fils du Roi Louis-Philippe Ier et son frère Antoine d'Orléans.

La gare de Beaugency se composait alors d'un bâtiment pour les voyageurs et d'un logement pour le chef de gare, d'une remise de locomotive avec un petit atelier, de deux pavillons pour les sanitaires et d'un petit bâtiment servant de support à un réservoir d'eau.

Dans les années 1900, la Ville demanda l'agrandissement des locaux et dépendances de la gare des

marchandises et la réalisation de quelques travaux d'aménagement d'accès à la gare. L'ancienne halle de marchandises située à gauche de la gare est toujours visible aujourd'hui.

Plusieurs trains royaux traversèrent Beaugency, transportant notamment les rois d'Angleterre, d'Espagne ou encore du Portugal vers 1910.

Dans les années 30, débutent les travaux d'électrification de la ligne d'Orléans à Tours. À cette période, la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) est créée.

Les guerres n'épargnèrent pas le viaduc ferroviaire de Beaugency. Déjà détruit pendant la guerre de 1870 par l'armée prussienne, il le fut de nouveau lors des bombardements alliés, le 14 juin 1944. Lors de ces bombardements qui ont fait 69 morts dans la Ville, deux agents S N C F furent tués, le docteur Mahé, médecin et le brigadier Philippe Plasson.



ainsi que leurs familles. Une plaque commémorative est toujours visible sur la gare de Beaugency.



Les premiers travaux de réparation entrepris par l'armée allemande sont poursuivis après la Libération par la SNCF et se terminent en 1946.

En 1995, la gare subit un incendie et est détruite à 80%. Un autre incendie l'affecte en 2005.

Sources :

Archives municipales de Beaugency, série O. CLAIRAMBAUD Y.M., « Le bombardement du 14 juin 1944 », Bulletin de la Société archéologique et historique de Beaugency n°20, 1992, p. 21 à 23. CLAIRAMBAUD Y.M., « La reconstruction du viaduc de Beaugency », Bulletin de la Société archéologique et historique de Beaugency n°20, 1992, p. 24. Notice IA45000149 portant sur la gare de Beaugency par D. BONTEMPS, [en ligne], disponible sur <https://www.pop.culture.gouv.fr> (consulté le 04 mars 2021). 1: 11 FI 346, Archives départementales du Loiret.

2: 11 FI 242, Archives départementales du Loiret.

ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE

Notre police municipale est composée de 4 policiers et d'un agent de surveillance de la voie publique. L'équipe est dirigée par Jessica Sellier arrivée en 2019. Sous l'autorité du Maire, et en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, elle veille au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publique dans la commune.

La police municipale est une police de proximité. Elle est présente au quotidien dans l'ensemble des quartiers de la ville, par des patrouilles véhiculées ou pédestres, et assure des présences régulières aux abords des équipements scolaires. Cette présence de terrain participe à la prévention des infractions.

Pour augmenter sa présence de terrain, la police pourra dès le printemps utiliser deux motos 125cc, cédées d'occasion par la ville de Saint-Jean-le-Blanc, qui lui permettront de patrouiller dans davantage de lieux peu accessibles en voiture (sentiers, ruelles, bords de Loire...) tout en pouvant intervenir rapidement ailleurs en cas d'urgence. La police n'était équipée à ce jour que d'une seule voiture.

La police municipale constate les infractions qui ont lieu sur le territoire et travaille en lien avec la Gendarmerie Nationale pour résoudre les enquêtes. Pour cela, elle s'appuie sur un maillage de 39 caméras de vidéoprotection installées aux entrées

de ville, sur les principaux parkings ou aux abords des établissements scolaires et de certains bâtiments communaux. Une partie sera renouvelée en 2021 pour améliorer leur résolution.

La police municipale mène chaque année de nombreuses actions de prévention, notamment en milieu scolaire autour de la sécurité routière. Il lui arrive également de mener des opérations de contrôle de l'éclairage et de la signalisation des véhicules, ou des niveaux sonores pour les deux roues. Elle dispose des matériels pour réaliser des contrôles de vitesse et d'alcoolémie sur le territoire.

Les tâches incombant à la police municipale sont variées. Elle répond aussi à l'ensemble des demandes d'arrêts concernant l'occupation du domaine public (déménagements, échafaudages, travaux...) et assure le suivi des animaux dangereux ou la capture des animaux errants.



REMETTRE À PLAT LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document qui organise la réponse de la ville avec les services de secours et de sécurité face à une catastrophe naturelle ou un accident grave (nucléaire...). Il prévoit selon les types d'accident l'évacuation des personnes, leur mise à l'abri, la sécurisation de l'approvisionnement, etc... Ce document doit être actualisé régulièrement et c'est la mission qui a été confiée pour l'année 2021 à la Police municipale par le Maire Jacques Mesas et l'adjointe à l'Environnement Florence Naizot. Cette révision permettra de tirer les conséquences des inondations de 2016 et de la crise sanitaire de 2021. Un autre document (le DICRIM) est également en cours de rédaction qui vise à mieux informer le public sur les risques naturels et technologiques sur notre territoire et aussi d'appréhender les événements climatiques exceptionnels qui peuvent devenir plus fréquents avec le réchauffement climatique.

Cette démarche débouchera sur une nouvelle campagne d'information du public sur les risques majeurs et la conduite à tenir. La ville prévoit par ailleurs de réactiver une « réserve communale de sécurité civile » qui serait composée de citoyens prêts à s'engager pour aider les services de secours en cas d'évènement majeur.

BIENVENUE AUX BÉBÉS

FEVRIER 2021
Jade THEBAULT
Abigail BELCOURT SOLER
Elle FOUQUART BROSSÉ

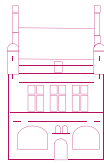
MARS 2021
Sandro DEFONTAINE
Hafsa EL MOUSSAOUI
Victoria MAKAYA MBOKO
Sawab EL AYOUBI
Assia KHOUIRA
Lorenzo CARNIEL TEIXEIRA FERREIRA
Simon LEVY
Lily GLOAGUEN
Kenna LUBINEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS

JANVIER 2021
Eliane GUÉRINET épouse LIEPMANN
Micheline BRITSCHU veuve GRANDJEAN
Nicolas VINGERDER
Louis DÉROUBAIX
Michèle GINGAST veuve PARIS
Denise ROUSSEAU veuve LONATI
Madeleine THOMAZEAU veuve GÉRARD
Maurice SERRE
Renée BURGAULT veuve GUERTON

FEVRIER 2021
Daniel VENAILLE
Jean LEBUGLE
Lucette JULIEN veuve VENOT
Michelle FEUVRIER veuve HUILLET
Alphonsine PAPON veuve CAUDÉ
Thérèse LANDES veuve VERGONZANE
Bernadette CHAROZÉ
Yvette BADAIRE veuve MALIBA
Annette MEYKUCHEL veuve GUILLEMOT
Pierrette GAZONNOIS veuve RUET
Emile FONTAINE

MARS 2021
Lycie MANZI veuve LOUART
Roger HENRY
Mohammed MOKRANI
Elisabeth ROUSSEAU
Lucienne CROISSANDEAU veuve BEAUBRAS
Nicolle DETOLLE épouse COLIN
Maria TRIGUEIROS épouse DE JESUS
Jeanne PAJON veuve LEBRAULT
Jeanne COUILLEAUX veuve BRESILLION



3 NOUVEAUX
CONSEILLERS MUNICIPAUX

Lors de la séance du conseil municipal du 18 février, le Maire Jacques Mesas a accueilli trois nouveaux élus.

Ils viennent en remplacement d'Yves Bachevillier et Caroline David, élus en juin dernier sur la liste « Vibrer pour Beaugency » (respectivement n°1 et 2) et de Gérard Cogneau, élu en 2e position sur la liste « Beaugency Autrement avec vous ».

Les trois nouveaux conseillers municipaux avaient été reçus au préalable par le Maire pour leur présenter le fonctionnement de la mairie et échanger avec eux sur les projets en cours. Ils ont ainsi pu s'inscrire dans les commissions de leur choix pour participer à l'élaboration des projets de la ville. Les trois nouveaux conseillers municipaux sont :



Bertrand CHABIN
Vibrer pour
Beaugency



Jean-Marie LANGLOIS
Vibrer pour
Beaugency



Jean-Luc COQUARD
Beaugency
autrement avec vous

DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Les services des impôts assureront une permanence à l'Agora le 11 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour les personnes qui souhaitent une aide pour remplir leur déclaration 2021 d'impôt sur le revenu.

JEUNES DE 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE !



Chaque jeune français qui atteint 16 ans doit procéder à son recensement, dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire. Il s'agit d'une obligation légale. Une fois cette démarche effectuée, il reçoit une attestation de recensement qu'il est nécessaire de présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, examen du permis de conduire...).

Le jeune recensé est également convoqué pour participer, avant ses 18 ans, à la journée défense et citoyenneté (JDC), une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

100% BEAUGENCY

Autour du Maire, le groupe 100% Beaugency pose des bases solides pour notre nouvelle vision à long terme de notre ville.

Concernant l'urbanisme et l'emploi, la modification simplifiée du PLU est engagée afin de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises dans la zone Actiloire. Nous soutenons activement depuis notre arrivée le développement du commerce.

Côté cadre de vie, nous allons commencer à rénover nos entrées de ville à l'occasion de l'aménagement d'une piste cyclable vers Tavers. Nous avons rétabli le dialogue

avec les propriétaires de friches.

Le développement durable n'est pas en reste : nous ferons auditer en 2021 nos bâtiments pour fixer une stratégie d'économie d'énergie à l'échelle du mandat. Dès cette année, 500 nouveaux lampadaires passeront en LED et l'école des Chaussées sera mieux isolée. Nous avons initié une nouvelle gestion durable de nos espaces verts.

Au sujet de la santé, le départ d'un médecin soudain de la MSP de Tavers nous conforte dans la conviction que l'accueil de médecins salariés est une solution, c'est ce

que la communauté de communes vient de faire à Ouzouer-le-Marché. Cela prend du temps ; nous y travaillons.

Tout ceci nécessite des moyens humains et financiers. Depuis neuf mois, nous avons agi pour rétablir le dialogue social avec les agents municipaux. L'amélioration de la situation financière de la ville est aussi un préalable indispensable, car nous souhaitons construire l'avenir de Beaugency sans augmenter la dette ni les impôts.

VIBRER POUR BEAUGENCY

En ces temps de pandémie, on entend dire que le monde d'après sera différent, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement. Depuis toujours, il est d'usage, certains prétendent même qu'il est de bonne guerre, d'invoquer l'héritage et de l'interpréter pour justifier ses actions ou son inertie. Hélas, pas de vaccin contre cette maladie ancestrale.

Non, l'état de la ville n'est pas catastrophique. Les charges ont augmenté de 1% entre 2013 et 2019, les recettes se

sont accrues de 1,6% sur la même période, l'endettement de la ville a peu évolué et les frais financiers ont baissé. Toutes ces affirmations ne servent qu'à tenter de justifier une volonté de réduire la masse salariale, donc une baisse des effectifs, notamment dans le domaine social, ce qui est préjudiciable aux intérêts des habitants. Ce que les citoyens attendent de leurs élus, ce sont des solutions réalistes à leurs problèmes du moment, ce sont des idées novatrices pour répondre aux enjeux

du futur et non de ressasser les vieilles astuces dont les électeurs sont fatigués. Sans la pandémie, la nouvelle équipe serait en place depuis un an. Un an déjà ! L'équipe 'Vibrer pour Beaugency' mettait au premier plan de ses priorités, l'embauche de nouveaux médecins pour remplacer ceux partant en retraite et en augmenter le nombre à la Maison Médicale. Le tout dans une offre de santé globale incluant le développement de l'hôpital. C'est de cela dont les habitants ont le plus grand besoin.

BEAUGENCY AUTREMENT AVEC VOUS

Depuis le début de notre aventure municipale, en janvier 2020, nous avons eu la conviction que jouer collectif nous donnerait les clefs pour aller à l'essentiel, sortir des sentiers battus, oser, inventer, créer et ainsi mieux appréhender les enjeux d'importances pour notre territoire. Plus d'un an après, nous restons convaincus que l'avenir, nous devons tous en décider, collectivement et dès aujourd'hui ! Nous sommes conscients que nos contributions sont de petits pas,

autour des thématiques pour lesquelles le maire nous a donné mandat (signalétique et information concernant la zone de rencontre, pédibus, liaisons douces ...).

L'avantage de notre positionnement, c'est que les contraintes budgétaires ne nous empêchent pas d'avoir une vision pour notre territoire et l'indispensable transition dont il doit prendre le chemin. La crise sanitaire nous a propulsés dans une époque où il ne suffit plus de réfléchir, mais où il faut désormais agir.

Bien plus que dans les budgets, nous sommes persuadés que notre richesse réside dans l'énergie citoyenne qui ne demande qu'à être écoutée, impliquée et soutenue. La transition ne demande qu'à fleurir à Beaugency. A nous tous, élu.e.s et habitants.e.s, quelques soient les conditions, de préparer au mieux chaque printemps.

Retrouvez toute notre actualité : <https://vivrebeaugencyautrement.wordpress.com>

CONSTRUIRE,
UN MÉTIER FAIT DE PASSION ET D'EXIGENCE.



MAISONS VIGERY

C O N S T R U C T E U R

ORLÉANS **BAULE** BLOIS

Tél. 02 38 45 15 38

maisons-vigery.com



DIL PROMOTION

AMÉNAGEMENT FONCIER & PROMOTION IMMOBILIÈRE

ACHAT
DE TOUS TERRAINS
AU COMPTANT

CONTACTEZ-NOUS !

TÉL. 02 38 45 01 40

1 BIS RUE DU 11 OCTOBRE - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS